

Courriel

Le 24 mai 2016

Objet : Demande d'accès concernant les Entreprises Jeaco Inc., 10140 boul.
Henri-Bourassa Est, Montréal (Québec) H1C 1T1

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 7 avril dernier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Lettre du 10 février 2015, 2 pages.
2. Compte rendu de conversation téléphonique du 10 octobre 2014, 1 page.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en
vertu des articles 23, 24,53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des
organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
(RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-
2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette
décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en
pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser
à soussignée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Nezha Boumchagdidin

Montréal, le 10 février 2015

art. 53-54



N/Réf. : 7610-06-01-08615-00

Objet : Enfouissement de sols contaminés par des métaux à des concentrations égales ou supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (chapitre Q-2, r.18) – Sols en provenance du terrain situé au 10 140, boulevard Henri-Bourassa Est

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la demande d'enfouissement de sols contaminés en métaux et hydrocarbures pétroliers, que vous nous avez adressée, le 15 janvier 2015.

Les certificats d'analyse annexés à votre demande révèlent que les sols présentent des concentrations supérieures aux valeurs limites permises pour l'enfouissement du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (chapitre Q-2, r. 18) (RESC) en cuivre et en zinc. Ces sols sont aussi contaminés hydrocarbures aromatiques polycycliques à des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'annexe 1 du RESC.

Les renseignements que vous nous avez fournis nous démontrent qu'il n'y a actuellement pas de technique disponible, autorisée par la loi, pour effectuer le traitement de ces sols contaminés de façon à respecter les exigences de l'article 4.1° c, du RESC.

En conséquence, nous vous confirmons que ces sols contaminés peuvent être mis dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu du RESC à les recevoir.

...2

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
Courriel : helene.proteau@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

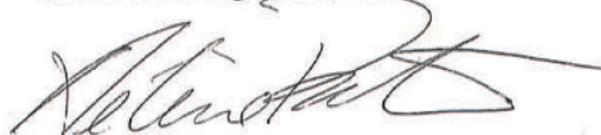
Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Il est important de noter que cette décision n'est valide que pour les sols contaminés d'un volume de 65 m³ faisant l'objet de la présente demande. Ceux-ci devront être acheminés vers art. 53-54

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Jia Lun Poon, ing. jr., analyste au dossier, au 514 873-3636, poste 247.

Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice régionale,



HP/JLP/gg

Hélène Proteau

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Bureau de Montréal

**COMPTE RENDU DE
CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE**

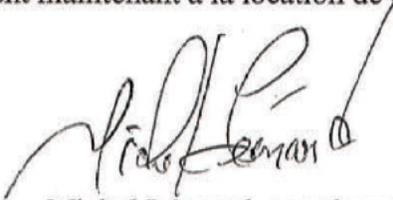
FAIRE F-11 POUR SE DÉPLACER

DATE : 10 octobre 2014
HEURE : 11H30
NOM DE L'INTERLOCUTEUR : art. 53-54
NO. DE TÉLÉPHONE : art. 53-54
REPRÉSENTANT DE: Les entreprises Jeaco Ltée
OBJET : Modifications des activités de l'entreprise.

Questionné, M. ^{art. 53-54} employé de Les entreprises Jeaco inc., affirme que la Cie à cessé ses activités ³³⁻³⁴ au 10 140, boulevard Henri-Bourassa E depuis septembre 2013. Les bureaux de l'exploitant ⁵⁴ sont maintenant situé au 3501, avenue Broadway, à Montréal-Est.

Les activités de l'entreprise se limiteraient maintenant à la location de conteneurs.

/ML


Michel Léonard, coordonnateur

